

Recherches sociographiques



Edmond ORBAN, *La dynamique de l'intervention dans l'État fédéral*

Jean-Pierre Gaboury

Volume 26, Number 3, 1985

Situation de la recherche sur le « Canada français », 1962-1984 II

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056181ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056181ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gaboury, J.-P. (1985). Review of [Edmond ORBAN, *La dynamique de l'intervention dans l'État fédéral*]. *Recherches sociographiques*, 26(3), 544-546.
<https://doi.org/10.7202/056181ar>

canadienne n'a jamais existé et n'existera probablement jamais en ce sens? Kroker, qui connaît bien la société québécoise ainsi que les régions canadiennes-anglaises, a choisi de négliger ce constat fondamental dans sa critique des auteurs en question. Son livre présente ainsi une lecture brillante du rapport existentiel entre technologie et culture dans la société occidentale, mais il enrichit très peu la théorie critique des sociétés canadienne/québécoise.

Greg Marc NIELSEN

*Centre de recherche sur la radiodiffusion,
Université Concordia.*

*Département de sociologie,
Collège Glendon, Université York.*

Edmond ORBAN, *La dynamique de la centralisation dans l'État fédéral: un processus irréversible?*, Montréal, Québec/Amérique, 1984, 526p.

Le long titre de cet ouvrage en indique bien la thèse : les États fédéraux deviennent de plus en plus centralisés, soumis à une loi aussi brutale qu'inexorable ; la centralisation y est donc « inévitable et irréversible » (207). Voilà une question qui nous est bien familière et qui ne manque pas de pertinence. L'auteur se penche sur quatre fédérations pour vérifier cette fameuse loi : les fédérations suisse, allemande, américaine et canadienne. Une étude comparative s'imposait dans de telles circonstances et le choix des pays retenus est excellent. Voisines par leur développement économique et social et leurs institutions politiques, ces sociétés sont facilement comparables. On a beaucoup trop souvent ici étudié cette question isolément, dans le seul contexte canadien.

Pour notre auteur, il y a centralisation lorsque « les décisions les plus importantes sont prises au niveau des institutions centrales » (332). Après avoir ainsi défini son phénomène, Orban fait un effort louable pour l'expliquer. Il rattache la centralisation aux facteurs suivants (chacun étant l'objet de tout un chapitre) : les notions de souveraineté populaire et de souveraineté de l'État, l'évolution du système international et le nationalisme, le néo-capitalisme et différentes idéologies comme le socialisme et le néo-libéralisme. L'auteur se donne au surplus beaucoup de peine pour identifier les différents critères de la centralisation, opération capitale pour la démonstration de sa thèse. Ainsi on retrouve des critères d'ordre constitutionnel : la distribution des pouvoirs et ses modifications, et des critères d'ordre quantitatif : le partage des recettes et des dépenses et le nombre de fonctionnaires affectés à l'un ou l'autre niveau de gouvernement. L'auteur nous met en garde, avec raison, contre l'utilisation exclusive de données quantitatives, comme le partage des revenus et des recettes, pour juger du caractère centralisé ou décentralisé d'une fédération.

Edmond Orban reprend donc la thèse, longuement défendue ici par Claude Morin : la centralisation, « stade suprême du fédéralisme » (444). Il en fait une loi de l'évolution de toutes les sociétés fédérales, du moins la voit-il clairement dans ses quatre fédérations, l'illustration classique étant les États-Unis, qui sont passés dans un premier temps d'une confédération à une fédération et, dans un deuxième, d'une fédération décentralisée à une fédération centralisée. Cette tendance générale est fort bien connue et elle a été démontrée par la plupart des observateurs du fédéralisme. Nous n'avons donc pas l'intention de quereller l'auteur sur cette direction. Toutefois, comme beaucoup de chercheurs ayant une bonne thèse en tête, il en exagère la portée et son étude tourne au véritable plaidoyer. Et l'on se demande bien pourquoi il s'embarrasse de points d'interrogation dans les titres de son ouvrage et de plusieurs de ses chapitres, alors que la thèse est si vigoureusement défendue et, comme il se doit, « confirmée ».

À lire Orban, les États fédéraux ne sont vraiment soumis qu'à des pressions centralisatrices ; toutes les forces et tous les mouvements contraires échouent aussi lamentablement les uns que les

autres. On ne donne bien souvent aucun exemple pour avancer de telles conclusions car, en dernière analyse et en dépit des apparences, « les décisions les plus importantes sont prises au niveau des institutions centrales » (332). Malgré l'effort, souligné plus haut, pour dégager subtilement les critères de la centralisation et les mises en garde adressées au lecteur, l'argument massue des « décisions les plus importantes », que l'auteur utilise sans vergogne, lui permet de voir la centralisation partout. Aussi l'hypothèse du balancier ou des cycles, selon laquelle les fédérations oscillerait entre des périodes de centralisation et des périodes de décentralisation, est totalement exclue, même s'il est admis théoriquement que la centralisation n'est « pas uniforme dans le temps et l'espace » (424). Tout s'aplatis donc sous le rouleau compresseur de la centralisation. C'est d'ailleurs le sens de l'histoire et les forces centralisatrices, toujours progressistes et démocratiques (« à long terme, on ne peut donc douter qu'une société démocratique puisse se dispenser d'un tel interventionnisme » [de l'État central], 387), jouissent de la sympathie évidente de l'auteur. La centralisation, apprend-on en outre, va de pair avec l'assimilation des minorités ethniques qui « tendent de plus en plus à disparaître » (201). L'éveil des groupes ethniques au cours des dernières années dans différents pays occidentaux, à commencer par les États-Unis, n'est qu'une illusion... Tout s'écrase, mais attention ! il y a un dernier bastion qui, à l'instar des bons Gaulois de la bande dessinée, tient héroïquement la centralisation en échec : le Québec.

Effectivement, le Canada donne à Orban beaucoup de fil à retordre, et la façon dont il en traite laisse planer beaucoup de doutes sur la valeur de l'ensemble de l'ouvrage. D'un côté, il soutient que la fédération canadienne connaît la même évolution centralisatrice que les autres. En effet, nous assure-t-il, le fédéralisme canadien était à l'origine « peu centralisé » (86). (Dire que tous, enfin à peu près, pensent depuis belle lurette que le Canada n'était, en 1867, qu'une « quasi-fédération » tellement l'État central jouissait de pouvoirs exorbitants !) Avec un si bon point de départ, comment ne pas conclure que notre État est maintenant « plus centralisé » ? L'auteur, au surplus, confond, dans sa démonstration, centralisation et croissance de l'État, oubliant qu'au Canada, la croissance de l'État a marqué autant, sinon plus, les provinces que l'État central. En outre, ignorant le caractère décentralisé de nos partis politiques, il soutient que notre système de partis et notre système électoral favorisent la centralisation (435) parce qu'ils produisent des majorités parlementaires disciplinées. Curieux raisonnement, comme si ce phénomène ne jouait pas tout aussi bien en faveur des provinces ! La péréquation n'est qu'à « première vue un indicateur [...] de décentralisation » (455). Le premier ministre Trudeau, avec son Livre blanc de 1968, *Le fédéralisme et l'avenir*, est, paradoxalement, un grand et méchant fauteur de centralisation. Car, d'un autre côté, Orban ne se gêne pas pour soutenir que le Canada est la fédération la moins centralisée, grâce aux pressions et à l'action du Québec. Les forces centralisatrices, qui ailleurs incarnent le progrès, ont ici des « effets négatifs » (440) et l'histoire et la démocratie passent du côté des provinces. L'assaut du Québec est si fort que Pierre Trudeau lui-même devient un gentil décentralisateur (448).

L'auteur n'explique malheureusement pas les conséquences (qui viennent pourtant immédiatement à l'esprit de tout lecteur) de sa puissante démonstration, car si la centralisation dans les États fédéraux est poussée au point où « l'équilibre » entre les deux niveaux de gouvernement est rompu, et si cette tendance est « inévitable et irréversible », les quelques fédérations qui, peut-être, existent encore vont fort prochainement disparaître.

On trouve en outre beaucoup d'erreurs dans ce livre, qui minent encore plus la confiance du lecteur. Il y a ces affirmations normatives qui n'ont rien à voir avec la thèse de l'ouvrage; par exemple, les récentes tentatives de décentralisation aux États-Unis sont écartées parce qu'elles sont le « dernier bastion d'un libéralisme trop souvent dépassé » (311). Les tableaux n'ont pas de numéros; certains n'ont même pas de titre (85, 129, 192, 386, 390); d'autres n'indiquent pas les sources (390, 395, 452, 453) et il y a une erreur dans au moins un de ceux-ci (203). Il n'y a pas d'index, pas plus que de bibliographie, éléments particulièrement utiles dans un ouvrage de ce genre. L'auteur reprend tous les anglicismes de notre vocabulaire politique : « gouvernements

locaux», « programmes conjoints », « amendements », « octrois », etc. Il ne sait manifestement pas comment citer un ouvrage en anglais : une fois sur deux il n'utilise pas la majuscule. Il nous apprend que les Soviétiques ont lancé leur spoutnik dans l'espace en 1954 (398) et, sous sa plume, notre constitution devient « les Actes de l'Amérique du Nord britannique de 1867 » (286). Etc., etc.

En somme, il est dommage qu'un ouvrage reposant sur une bonne hypothèse, sur une bonne méthode et sur un grand effort de recherche soit gâché par un tel manque de subtilité et d'attention.

Jean-Pierre GABOURY

*Département de science politique,
Université d'Ottawa.*

Jacques KEABLE, *L'information sous influence. Comment s'en sortir*, Montréal, V.L.B., 1985, 234p.

Marc RABOY, *Libérer la communication. Médias et mouvements sociaux au Québec, 1960-1980*, Montréal, Nouvelle optique, 1983, 158p.

Ces deux ouvrages partagent un même point de vue critique inspiré par une expérience de journaliste de gauche et une même préoccupation de « libérer les communications » d'une influence qui les rend monocordes. Ils sont cependant différents, tant par le sujet que par la façon de le traiter. Dans un cas, l'analyse des *mass media* aboutit à la nécessité d'une solution de rechange, alors que, dans l'autre, les pratiques dites « alternatives » constituent le sujet principal. Enfin, si le premier de ces ouvrages relève, de l'avoue même de l'éuteur, du livre-pamphlet, le second constitue une version améliorée d'un mémoire de maîtrise.

L'intérêt de *L'information sous influence* de Jacques Keable réside moins dans son analyse de la concentration de la propriété, sur laquelle il ne nous apprend rien de nouveau, que dans celle des pratiques journalistiques et surtout des principes qui les inspirent. L'auteur n'approfondit pas les problèmes d'ordre épistémologique que soulèvent ces principes mais réussit tout de même à bien montrer comment ceux-ci peuvent, non seulement coexister avec la concentration de la propriété, mais la renforcer au détriment du droit du public à être informé. Pour ce faire, il est bien servi par son expérience de journaliste et de militant.

Les principes qui doivent guider la pratique journalistique sont « la liberté de presse, le droit du public à l'information, l'indépendance des médias et des journalistes et l'objectivité ». Ces principes fondent la « théorie de l'information-reflet ». Celle-ci postule « que les journalistes sont des miroirs qui reflètent les choses comme elles sont » (p. 22). L'objectivité du regard devrait leur permettre de sélectionner les reflets significatifs et de rejeter ceux qui ne le sont pas. Ce faisant, ils se voient accorder liberté d'expression et indépendance par le propriétaire. Le droit du public à l'information passe également par l'objectivité de ce regard. Tout cela suppose évidemment que les journalistes puissent faire « le vide absolu de leurs préjugés personnels, de leur idéologie, de leurs intérêts individuels ou de classe ». Selon l'auteur, cette « théorie est aberrante ». Si les journalistes ne la remettent pas en cause, c'est parce qu'elle leur est avantageuse : « elle les déresponsabilise personnellement et socialement, leur responsabilité n'est que celle du miroir » (p. 83).

La théorie de l'information-reflet conduit par ailleurs à la transformation de la fonction de journaliste et peut-être même à sa disparition. Ainsi, *Infomart*, le plus grand éditeur électronique d'information au Canada, a choisi son personnel, non dans les écoles de journalisme mais dans les départements d'informatique et dans les agences de publicité. Les services d'information et de relations publiques des gouvernements et des grandes entreprises inondent les salles de rédaction de leurs messages et sont capables de faire sortir les journalistes en organisant des super-show ou en créant de pseudo-événements. Dans la plupart des cercles de presse, il s'opère « une osmose quasi